

OFFRE LOGITECH : « Recevez un tapis de souris ou un tapis de bureau offert pour tout achat de produits MX »

TERMES ET CONDITIONS

ACHAT NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER. L'OFFRE EST NULLE LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OULA RESTREINT.

1. ELIGIBILITÉ. L'offre Logitech « Tapis de souris ou tapis de bureau offert pour tout achat de produits MX » (« Offre ») est ouverte à toute personne âgée de 18 ans ou plus (à la date de participation) résidant légalement aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg (le ou les « Participant(s) »). Les dirigeants, administrateurs et employés de Logitech et d'Amazon NL & BE, Bol.com, Coolblue, Krefel, Media Markt NL et Media Markt BeLux, Van den Borre, FNAC, HIFI (Luxembourg), Tones, Exellent, Alternate NL, Alternate BE, Lab 9, Amac, Art&Craft (« Détailants participants »), leurs filiales et sociétés affiliées, ainsi que toutes les agences de publicité et de promotion, les personnes impliquées dans le développement, la production ou la distribution des supports de cette Offre et les membres de leur famille proche ou les personnes vivant sous le même toit (qu'elles soient apparentées ou non) ne sont pas admissibles à participer à cette Offre. En participant à cette offre, le participant accepte sans réserve d'être lié par les présentes conditions générales.

2. LE PROMOTEUR. Logitech Europe SA (“le promoteur”), dont le siège social est situé à l'EPFL Innovation Park, Daniel Borel Innovation Center, 1015 Lausanne, Suisse, assurera la promotion et la mise en œuvre de l'offre. Pour toute question concernant cette offre, veuillez envoyer un courriel à nederland@logitech.com, en mentionnant l'offre. L'adresse électronique est fournie exclusivement pour la soumission de demandes de promotion et aucune autre communication écrite ne sera acceptée.

3. MODALITÉS DE PARTICIPATION. Pour participer à l'offre, le participant doit acheter, en une seule transaction (en ligne ou hors ligne), un ou plusieurs produits suivants : MX Master 4, MX Master 4 pour Mac, MX Keys S, MX Keys S Plus, MX Keys S pour Mac ou MX Keys S Combo (« Produit admissible ») auprès des revendeurs participants (leurs conditions générales s'appliquent) pendant la période de promotion définie ci-dessous. La facture ou le reçu doit clairement indiquer la date, le nom du revendeur participant, les détails du produit (y compris le numéro de modèle) et son prix. L'achat d'un Produit admissible donne droit à un tapis de souris Logitech en graphite (« Cadeau 1 »). Ou le participant aura droit à recevoir un tapis de bureau gris foncé Logitech (« Cadeau 2 ») lors de l'achat d'un (ou plusieurs) MX Master 4 (pour Mac) et d'un (ou plusieurs) MX Keys S (pour Mac) (les deux

appareils admissibles doivent figurer sur un seul reçu) ou d'un MX Keys S Combo pendant la période de promotion si le participant remplit le formulaire via le portail d'échange www.logitech-promotions.com.

Offre limitée : les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Dès que 900 inscriptions valides seront reçues, l'offre sera clôturée et les inscriptions supplémentaires ne seront pas acceptées.

Pour réclamer le Cadeau 1 ou le Cadeau 2, le Participant doit s'inscrire pendant la Période d'Inscription sur www.logitech-promotions.com avec une adresse e-mail valide après l'achat du Dispositif Éligible auprès des Revendeurs Participants et saisir les informations requises (Prénom, nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, reçu d'achat, lieu d'achat du Dispositif Éligible) (« Participation »). La date d'achat du Dispositif Éligible prise en compte est celle figurant sur le reçu fourni par le Participant. Le Participant recevra un numéro d'inscription (« Numéro d'Inscription ») dans l'e-mail de confirmation de participation. L'attribution du Cadeau 1 ou du Cadeau 2 est assurée par 10XCREW (Logitech muismatcampagne, Don Boscostraat 4, 5611 KW Eindhoven, Pays-Bas). Les Cadeaux seront expédiés à l'adresse postale du Participant dans les 30 jours suivant la validation de la Participation. Seuls les Participants ayant validé leur Participation pendant la Période d'Inscription seront éligibles à l'Offre. La participation sera utilisée pour envoyer le Cadeau 1 ou le Cadeau 2 si elle est valide.

Les appareils éligibles non achetés auprès des détaillants participants sont exclus de l'offre. Les participations reçues après la période d'inscription seront automatiquement rejetées. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres offres, remises, promotions ou réductions en cours chez le promoteur et les détaillants participants.

4. PÉRIODE DE PROMOTION. L'offre débute le 31 janvier 2026 à 00h01 (heure d'Europe centrale) et se termine le 1er mars 2026 à 23h59 (heure d'Europe centrale) (« Période de promotion »).

5. PÉRIODE D'INSCRIPTION. Pour obtenir le Cadeau 1 ou le Cadeau 2 gratuit, le Participant doit s'inscrire via le portail d'échange www.logitech-promotions.com après l'achat de l'appareil admissible auprès des détaillants participants entre le 31 janvier 2026 à 00h01, CET et le 30 avril 2026 à 23h59, CET (« Période d'inscription »).

6. CONCESSION DE LICENCE. Le participant conserve tous ses droits de propriété sur ses inscriptions. Toutefois, en soumettant une inscription, il accorde à l'Organisateur et à ses affiliés une licence mondiale, non exclusive, perpétuelle, libre de redevances, entièrement payée, pouvant faire l'objet d'une sous-licence et transférable, leur permettant d'utiliser, adapter, modifier, publier, reproduire, distribuer, préparer des œuvres dérivées, afficher publiquement et exécuter tout ou partie de son inscription. Cette licence est accordée dans le cadre de cette Offre, ainsi que pour le marketing, la publicité et la promotion des produits Logitech. Le Promoteur est également autorisé à utiliser la soumission : (i) dans le cadre d'efforts de marketing de détail, notamment les stands de salon,

catalogues, courriers, points de vente ou autres affichages en magasin ; (ii) dans le cadre d'efforts de commerce électronique, y compris via les sites Web du Promoteur, tous formats et canaux de médias et réseaux sociaux confondus.

7. CONDITIONS GÉNÉRALES. Pas de substitution, de transfert ou de remplacement du remboursement et de l'appareil de qualification. Toutes les taxes et tous les droits sur le remboursement sont à la charge exclusive du participant.

Cette offre n'affecte pas les droits du participant à exercer ses droits légaux en vertu des lois sur les droits des consommateurs parce que l'appareil admissible est défectueux.

Les décisions de l'organisateur sont définitives et contraignantes à tous égards pour toutes les questions liées à cette offre. L'Organisateur et les détaillants participants ne sont pas responsables des inscriptions ou courriels incomplets, perdus, égarés, endommagés, tardifs, retardés ou brouillés, ni de la saisie incorrecte ou inexacte des informations de participation, y compris, mais sans s'y limiter, des dysfonctionnements techniques, des erreurs humaines ou techniques, des omissions, des interruptions, des suppressions, des défauts ou des défaillances de toute ligne ou réseau téléphonique ou informatique, de tout équipement informatique, ou de toute combinaison de ces éléments.

Seule la participation entièrement complétée sera acceptée. Toutes les participations soumises deviennent la propriété de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit, sans préavis, de mettre fin à cette Offre, en tout ou en partie, ou de la modifier de quelque manière que ce soit et pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, si l'Organisateur détermine, à sa seule discrétion, que la fraude, les défaillances techniques ou tout autre facteur échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur portent atteinte à l'intégrité de l'Offre. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne dont il estime qu'elle trafique l'application ou qu'elle agit en violation des présentes conditions générales. Toute tentative par une personne de saper délibérément le fonctionnement légitime de l'offre constitue une violation du droit pénal et civil et, en cas de tentative de ce type, l'organisateur se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à cette personne dans toute la mesure permise par la loi.

En cas d'acte, d'omission, d'événement ou de circonstance échappant au contrôle raisonnable du promoteur et empêchant ce dernier de se conformer aux présentes conditions générales, le promoteur ne sera pas tenu responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations. Le promoteur se réserve le droit de modifier, de retarder, de reporter ou d'annuler l'offre en cas de circonstances échappant à son contrôle raisonnable. Le Promoteur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment et sans préavis.

Toutes les garanties ou déclarations concernant les produits ou services tiers sont celles de ces tiers et non les nôtres. Logitech décline toute responsabilité quant aux garanties et à l'exécution des services tiers.

Toutes les garanties ou déclarations concernant les produits ou services tiers sont celles de ces tiers et non les nôtres. Logitech décline toute responsabilité quant aux garanties et à l'exécution des services tiers.

8. COMMUNIQUÉ DE PRESSE. Sauf si la loi l'interdit, l'acceptation d'un remboursement constitue l'accord du participant pour que le Promoteur utilise son nom, sa photographie, son adresse, sa voix, son image et les informations relatives au remboursement à toutes fins, y compris, mais sans s'y limiter, à des fins commerciales, publicitaires et promotionnelles, sans autre paiement ou compensation.

9. CONFIDENTIALITÉ ; COLLECTE DE DONNÉES. Les informations fournies par le participant dans le cadre de cette offre sont soumises à la politique de confidentialité de l'organisateur, qui se trouve à l'adresse <https://www.logitech.com/legal/web-privacy-policy.html>.

10. SURVIE. Si l'une des clauses des présentes conditions générales est jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle sera dissociée et supprimée, et les autres clauses resteront en vigueur et de plein Effet.

11. LITIGES. En soumettant une inscription, le participant accepte que : (a) tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant de, ou liés à, cette Offre, autres que l'administration de l'Offre, seront résolus individuellement, sans recours à une quelconque forme de recours collectif, et exclusivement par un tribunal compétent ; (b) toutes les réclamations, tous les jugements et toutes les récompenses seront limités aux frais réels encourus, y compris les frais liés à la participation à cette Offre, mais en aucun cas aux honoraires d'avocat ; et (c) en aucun cas le participant ne sera autorisé à obtenir des dommages-intérêts, et le participant renonce par la présente à tout droit de réclamer des dommages-intérêts punitifs, accessoires et consécutifs et tout autre dommage, autre que les frais réels, et tout droit de voir les dommages-intérêts multipliés ou augmentés d'une autre manière. Tous les problèmes et questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présentes conditions générales, ou les droits et obligations du participant et du promoteur dans le cadre de cette offre, seront régis et interprétés conformément au droit suisse, sans tenir compte du choix de la loi ou des règles de conflit de lois. Tout litige découlant des présentes conditions générales sera réglé par les tribunaux compétents de Lausanne, en Suisse. Ces tribunaux ont une compétence exclusive.

12. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ. LE PROMOTEUR NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'OFFRE OU LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT À L'OFFRE. EN PARTICIPANT À L'OFFRE, LE PARTICIPANT ACCEPTE DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PROMOTEUR ET SES EMPLOYÉS, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, ACTIONNAIRES, AGENTS, REPRÉSENTANTS, AINSI QUE LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, SOCIÉTÉS MÈRES, AGENCES DE PUBLICITÉ, DE PROMOTION ET D'EXÉCUTION, ET CONSEILLERS JURIDIQUES, EN CAS DE PERTES, DOMMAGES, DROITS, RÉCLAMATIONS ET ACTIONS DE TOUTE NATURE EN RAPPORT AVEC L'OFFRE OU RÉSULTANT DE L'ACCEPTATION, DE LA POSSESSION OU DE L'UTILISATION D'UN CADEAU, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES CORPORELS, LE DÉCÈS ET LES DOMMAGES MATÉRIELS, AINSI QUE LES RÉCLAMATIONS FONDÉES SUR LES DROITS DE PUBLICITÉ, LA

DIFFAMATION OU L'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE.